

Liste des entreprises mères mixtes de société de financement (EMMSF)

Les entreprises mères mixtes de société de financement (EMMSF), définies à l'article L. 517-4-1 du Code monétaire et financier, ne sont soumises ni aux obligations spécifiques qui s'appliquent aux entités réglementées du secteur financier, ni à la supervision prudentielle de l'ACPR¹.

Elles relèvent de la compétence de l'ACPR pour un nombre limité de dispositions prévues à l'article L. 517-10 du Code monétaire et financier. Ces dispositions ont principalement pour objet d'assurer à l'ACPR l'accès aux informations qui pourraient s'avérer pertinentes pour la supervision et la résolution des entités réglementées du secteur financier dont l'EMMSF est l'entreprise mère.

Dénomination/nom de l'EMMSF	Siège social	Dénomination/nom de la filiale agréée en qualité de société de financement
AVRIL	11-13, rue de Monceau 75008 PARIS	SOFIPROTEOL
COMPAGNIE IBM FRANCE	17, avenue de l'Europe 92275 BOIS COLOMBES	IBM FRANCE FINANCEMENT
DECATHLON	4, boulevard de Mons 59650 VILLENEUVE D'ASCQ	ALSOLIA
LES ASSURANCES MUTUELLES LE CONSERVATEUR	59, rue de la Faisanderie 75116 PARIS	CONSERVATEUR FINANCE
MACSF (MUTUELLE D'ASSURANCES DU CORPS DE SANTE FRANÇAIS)	10, cours du Triangle de l'Arche 92919 LA DEFENSE CEDEX	MACSF FINANCEMENT
NEXITY LOGEMENT	19, rue de Vienne TSA 60030 75008 PARIS 8	CRÉDIT FINANCIER LILLOIS
SCANIA HOLDING FRANCE	2, boulevard de l'Industrie Z.I. d'Écouflant 49001 ANGERS	SCANIA FINANCE FRANCE
SIEMENS FRANCE HOLDING	40, avenue des Fruitiers 93210 SAINT DENIS	SIEMENS FINANCIAL SERVICES
VOLVO HOLDING FRANCE	99, route de Lyon 69800 SAINT PRIEST	VFS FINANCE FRANCE

¹ Lorsqu'une EMMSF est par ailleurs un organisme d'assurance, elle est soumise à la supervision prudentielle de l'ACPR à ce titre.